



« Quand l'entente syndicale fait face au trio UFAP-DAP-Ministère au détriment des personnels ! »

Dans une tribune du JDD (le Journal du Dimanche) accordée au Secrétaire général de l'UFAP Unsa Justice en date du 02 février 2019, Jean François FORGET, prend le relais d'un ministère et d'une direction de l'administration pénitentiaire aux abois, afin de relayer un discours nauséabond et mensonger sur la plateforme revendicative de l'entente syndicale. Cet écrit qui reprend la quasi-totalité des arguments de la Ministre dans ces différents courriers nous démontre bien aujourd'hui qu'une nouvelle entente s'est créée : **L'UFAP – LA DAP – LE MINISTERE.**

La Ministre étant à la baguette en sa qualité de cheffe d'orchestre, l'UFAP n'a plus qu'à jouer la partition. Les personnels apprécieront !

L'Entente Syndicale réunissant le SNP-FO Personnels de Surveillance, la CGT Pénitentiaire, la CFDT-INTERCO Justice, le SNEPAP-FSU, la CFTC-Syndicat Libre Justice et HORIZON Justice, ne peut rester sans réponse face à cette propagande de désinformation.

Alors que plus de 66% des personnels ont fait le choix de voter pour une organisation syndicale portant avec force, au sein de leur revendication, la catégorie B, l'UFAP se permet de faire l'affront, dans sa tribune, à ces agents qui croient, comme nos organisations, à une réelle évolution statutaire et indemnitaire. Alors que cette « pseudo organisation syndicale de progrès » depuis plus d'une décennie, a vendu pour quelques piécettes le devenir de toute une profession, voilà que ce cher Monsieur, se permet de « cracher » sur 6 organisations qui se battent au quotidien pour la RECONNAISSANCE de notre métier.

Fort d'une plateforme revendicative issue d'un consensus partagé par l'ensemble des organisations syndicales composant l'entente, l'ensemble des revendications qui y sont inscrites n'est que la traduction des demandes du terrain.

Afin de motiver sa « trahison » lors du dernier conflit de Janvier dernier qui, selon ses dires, ne lui a coûté que quelques voix aux élections professionnelles (8% chez les personnels de surveillance), le secrétaire général de l'UFAP essaye de porter le discrédit sur les revendications de l'entente en utilisant les mêmes arguments que la Ministre, arguments que l'entente a déjà balayé d'un revers de la main lors des différentes audiences.



Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !

Alors soyons clairs et concis, « Monseigneur FORGET » :

NON, l'entente syndicale ne revendique aucunement une catégorie B au rabais pour le personnel, et la différence de 20^e annoncée dans cet écrit n'est juste que pur mensonge !... D'ailleurs, le Ministère motive son refus par le coût exorbitant de ce projet ! Il faut le savoir....

NON, l'entente syndicale ne ferme aucunement la porte à 36 % des personnes qui rentrent chaque année sans avoir le BAC... D'ailleurs, une proposition a été faite sur ce sujet, avec la mise en œuvre d'un concours dit « 3^{ème} voie », prenant en compte l'expérience professionnelle. Tout le monde est gagnant, car en toute logique, cette expérience professionnelle acquise dans le passé viendra enrichir le métier.

NON, l'entente syndicale n'a aucunement fermé la porte à des discussions sur le volet sécuritaire. Cependant, l'entente syndicale a souhaité dissocier ce sujet de la plateforme revendicative. En effet, l'année dernière, VOUS avez profité de cette thématique, pour spolier les agents d'une réelle avancée sociale... ON NE VOUS LAISSERA PLUS FAIRE !...

NON, l'entente syndicale n'a aucunement refusé le processus de consultation des organisations syndicales qui ont été conviées à s'UNIR pour l'intérêt de tous. Une fois de plus, se cacher derrière un calcul « politico-syndical » est juste scandaleux. En 2018, en à peine une journée, l'ensemble de vos adhérents a été consulté sur la signature ou non du protocole de 2018, et là vous voulez faire croire à l'ensemble des personnels qu'il vous faut un mois pour décider si OUI ou NON vous pouvez entrer dans une entente syndicale qui ne prône, qu'à juste titre d'ailleurs, d'améliorer le quotidien des personnels.

Alors OUI, continuez à cracher votre venin sur nos 6 organisations syndicales, qui ont su mettre de côté, leur différence pour le BIEN UNIQUE ET COMMUN des personnels...

Et comme vous le dites si bien, avec un comportement comme le vôtre, on ne s'étonne plus que les travailleurs de ce pays se détournent des organisations syndicales !

**Le MINISTERE et la DAP vous remercieront certainement...
Les personnels beaucoup moins....**

Paris, le 06 février 2019.